

# L'ESQUIROT

Le magazine de la ville de Sainte-Hélène

*Budget 2022*

*Le conseil consultatif  
jeunesse recrute !*

*Les couteaux suisses  
de la commune*

# SOMMAIRE

# 115



**ÉDITO** ..... 3

**RETOUR EN IMAGES** ..... 4

## ACTUS

Le traditionnel repas des aînés reprend ses droits ! ..... 6  
Le parcours de santé fait peau neuve  
Solidaire et mobile, la « boussole » ..... 6  
ne perd pas le nord ..... 6  
Le conseil consultatif jeunesse recrute ! ..... 6  
Des espaces sans tabac aux abords  
de l'école et de l'aire de jeu des Saltus ..... 7  
Les citoyens donnent leur avis ..... 7  
Filmer pour protéger ..... 7  
Premier grand prix cycliste de Sainte-Hélène ..... 8  
Forêts cultivées ..... 8  
Sur la route du cœur ..... 8  
Le nouveau site internet de la ville est en ligne ! ..... 8

## DOSSIER

Budget 2022 : solide et ambitieux ..... 9

## VIE LOCALE

Partenariat Ville-associations : une nouvelle étape ..... 12  
Graines d'avenir ..... 12  
Ça roule pour le transport scolaire ! ..... 13  
Lorsque je suis en forêt ..... 14  
Les couteaux suisses de la commune ..... 15  
Le Parc naturel régional Médoc s'inscrit  
dans le dispositif France Rénov ..... 16

## TERRITOIRE

L'Interco, on y est ! Un budget solide et solidaire ..... 17  
Office de Tourisme ..... 18

## ASSOCIATIONS

Le CASH : 100 ans et une forme olympique ..... 19  
Urban boxe : 20 ans de ring ..... 20

## LE GESTE VERT

Les fossés, maillon essentiel du réseau hydraulique ..... 21

## MÉMOIRE ET PATRIMOINE

Histoire de la monnaie ..... 23

## CULTURE

Coups de cœur de la médiathèque ..... 24  
L'artiste à l'honneur ..... 25  
Le saviez-vous ? ..... 25

**TRIBUNES** ..... 26

**PRATIQUE** ..... 27

Bulletin trimestriel  
d'informations de la ville  
de Sainte-Hélène

Directeur de la publication :  
Lionel Montillaud

Rédactrice en chef :  
Héloïse Desclaux

Rédaction :  
Service communication  
Anacoluthé

Crédit  
« Mémoire et Patrimoine » :  
Le groupe de réflexion

Crédit photos :  
Ville de Sainte-Hélène /  
iStock / Associations Sainte-  
Hélénoises



[www.ville-sainte-helene.fr](http://www.ville-sainte-helene.fr)



[mairie@ville-sainte-helene.fr](mailto:mairie@ville-sainte-helene.fr)



[villedesainte-helene](https://www.facebook.com/villedesainte-helene)



[ville\\_de\\_sainte\\_helene](https://www.instagram.com/ville_de_sainte_helene)



[www.youtube.com/channel/  
UC5H1HhQ10iE0u1\\_MnS3i3Aw](https://www.youtube.com/channel/UC5H1HhQ10iE0u1_MnS3i3Aw)

Conception, réalisation :  
Polymédia.

Impression :  
Imprimerie Laplante.  
RCS Bordeaux 337 926 745.  
Dépôt légal à parution.  
Imprimé avec des encres à  
base végétale sur du papier  
issu du bois de forêts gérées  
de manière responsable.

Tirage : 1300 ex.





## ÉDITORIAL

### « Agir à notre échelle, c'est possible ! »

Après la Covid, c'est la situation en Ukraine qui mobilise la solidarité Sainte-Hélénoise. L'implication des habitants fait chaud au cœur : le succès de la collecte réalisée au profit de l'Ukraine est une nouvelle preuve de leur sens du partage. De son côté, le Conseil Municipal a voté la décision de verser 1000 € de fonds à l'Unicef, via la Ville et le CCAS. La mairie travaille également en étroite collaboration avec une association de Sainte-Hélénois qui œuvrent pour accueillir des familles ukrainiennes.

Nous répondons présents car nous pensons qu'à notre petite échelle communale, nous avons aussi un rôle à jouer et un rang à tenir dans un contexte plus large. Comme disaient les Grecs anciens, « *quand le feu touche la maison de ton voisin, la tienne est en danger* » : en Ukraine, la démocratie attaquée, bafouée, nous rappelle qu'en France, nous avons la chance de pouvoir aller voter. D'ailleurs, à Sainte-Hélène, le taux de participation était très largement supérieur à celui de la moyenne nationale pour les deux tours. Cette bonne marche de notre démocratie, nous, l'équipe municipale, nous en sommes garants sur les grands enjeux comme sur les sujets du quotidien. Et quel que soit le résultat du scrutin, nous travaillons pour le bien commun, dans la concertation et le respect des différences.

Cette volonté d'équilibre et d'ouverture se retrouve jusque dans le budget municipal. Cette année, avec 4 millions d'euros, la part des investissements a doublé. Une gestion rigoureuse et des finances saines nous autorisent cette ambition : créer davantage d'équipements et proposer de nouveaux services pour les Sainte-Hélénois, tous âges et toutes conditions confondus. Qu'il soit communal ou intercommunal, un budget est toujours le reflet des valeurs de la collectivité et des élus. À la Médulienne comme à Sainte-Hélène, il porte les signes du juste équilibre, de la solidarité et du progrès.

Enfin, je tiens à honorer une promesse passée après nos vœux avortés cet hiver à cause de la pandémie : j'invite tous les Sainte-Hélénois à se rassembler pour un temps festif le 21 mai ! L'esplanade du temps libre, derrière la médiathèque, sera le décor de cette journée champêtre, avec un apéritif déjeunatoire et des jeux pour les enfants. Ce jour sera pour mon équipe et moi-même l'occasion de mettre à l'honneur certains Sainte-Hélénois méritants, de dresser un court bilan de nos actions et, tout simplement, de vous retrouver.

Votre maire  
**Lionel Montillaud**





## Carnaval

Organisé par l'association des parents d'élèves, le défilé du carnaval a été haut en couleurs. Le 12 mars, le cœur de ville s'est vu envahi de petits êtres joyeux et bruyants, accompagnés de Monsieur Carnaval, Ernestine et Noisette. Bravo pour ce moment de partage et de bonne humeur !



## Expo zéro phyto

En partenariat avec le Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Gironde (CAUE), la commune de Sainte-Hélène a accueilli l'exposition « Zéro Photo » du 15 mars au 15 avril. Objectif ? Encourager les changements de pratique ! Au travers d'exemples concrets et d'un quizz, cette exposition a pu apporter des connaissances scientifiques et techniques pour faire évoluer les idées fréquemment reçues.

MIEUX & MOINS gérer différemment

UNE EXPOSITION POUR ENCOURAGER LES NOUVELLES PRATIQUES D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Pourquoi ?

POUR PRENDRE CONSCIENCE DES DANGERS LIÉS AUX PESTICIDES

L'utilisation de produits de synthèse pour l'entretien des espaces publics a des **effets néfastes sur la santé humaine et sur l'environnement**. Les surfaces traitées sont peu ou pas perméables : **les substances actives des produits ne sont pas retenues par le sol** et passent directement dans le réseau d'eau pluviale puis vers les rivières, générant la contamination des milieux naturels.

POUR TÉMOIGNER DE L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES VISIBLE DANS LE PAYSAGE DE NOS COMMUNES

En s'inspirant d'exemples : quels avantages, quelles contraintes, quels gains environnementaux et économiques ? La ville de Rennes (Ile et Vilaine) est pionnière en France dans les nouveaux modes de gestion des espaces publics depuis les années 80. L'objectif de son service technique est "plus de nature en ville". La ville de Lausanne (Suisse) applique la gestion différenciée depuis 20 ans et en a fait sa devise : "Entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible". La majorité des communes de Bordeaux Métropole abandonne les désherbants chimiques. De nombreuses communes en Gironde se lancent dans la gestion différenciée.

POUR CHANGER LES HABITUDES D'ENTRETIEN ET DE GESTION

Trop souvent, **les changements sont perçus comme des "retours en arrière"** par les élus, les techniciens, les habitants et les usagers.









Pour qui ?

Pour **les élus et les habitants** des communes qui souhaitent améliorer leurs pratiques d'entretien des espaces publics.

Comment ?

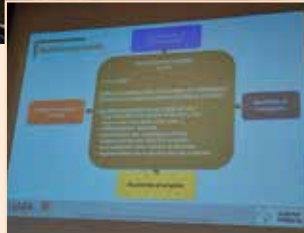
Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde, suite à l'accompagnement de communes vers la gestion différenciée, a conçu cette exposition. Son objectif est d'apporter des éléments de connaissance scientifiques et techniques pour **faire évoluer les idées reçues fréquemment rencontrées**.

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE  
organisé partenaire du Conseil Départemental de la Gironde  
140, avenue de la Mairie 33700 Mérignac / tél. 05 56 97 81 89 / fax. 05 56 47 10 62  
www.cauegironde.com / contact@cauegironde.com



## Réunion publique PLU

Mardi 12 avril se tenait la 1<sup>ère</sup> réunion publique concernant le Plan Local d'Urbanisme. Près de 100 participants ont pu assister à la présentation très complète du cabinet d'études chargé d'accompagner les élus dans son élaboration. L'occasion de faire le point sur les objectifs et contraintes liés à la mise en place de ce document particulièrement encadré.



## Théâtre

« *Le pire, ce sont les nuits* ». Tel était le titre de la pièce de théâtre merveilleusement interprétée par la troupe des Tréteaux de Saumos le samedi 19 mars à la salle des fêtes. Rires et émotions étaient au rendez-vous. Vivement la prochaine représentation !



## Balade urbaine

Après celle relative à l'élaboration du PLU, une nouvelle balade urbaine, cette fois-ci relative à la restructuration de cœur de ville, a été organisée le mardi 3 mai. Réalisée dans le cadre de la convention d'aménagement de bourg signée avec le département, cette rencontre a été riche en débats grâce aux nombreux participants, très ouverts aux échanges et désireux d'accompagner le changement de notre ville.

## Ciné-débat

À l'occasion de la journée internationale des femmes, le CCAS a organisé un ciné-débat autour du film « *Debout les femmes* » de François Ruffin. Projeté à la médiathèque, le film a permis d'ouvrir le débat sur la condition féminine. Merci aux participants !



## Le traditionnel *repas des aînés* reprend ses droits !

Initialement prévu en février 2022, le repas des aînés organisé par le CCAS avait été annulé par mesure de précaution au mois de décembre alors que le pays était en plein rebond épidémique. Aujourd'hui, la situation sanitaire permet de nouveau l'organisation de festivités et la municipalité se réjouit donc d'annoncer la tenue du repas des aînés le dimanche 22 mai prochain à la salle des fêtes de Sainte-Hélène. Au programme, un déjeuner en musique et une animation surprise en présence de Lionel Montillaud, maire de la commune, et de membres du conseil municipal.

> **Si vous avez 65 ans et plus, et que vous n'avez pas reçu de carton d'invitation, n'hésitez pas à contacter Hélène Lancel-Toubhance au 05 56 58 58 22 ou par mail à [helene.lancel@sainte-helene.fr](mailto:helene.lancel@sainte-helene.fr).**

## Le *parcours de santé* fait peau neuve

Depuis quelques temps, les agrès du parcours de santé avaient disparu car ces derniers présentaient un risque pour la sécurité. Il était donc temps d'envisager une rénovation. L'installation du nouveau parcours est prévu durant l'été. De fabrication française, il sera composé à 100 % de plastique recyclé et recyclable et répondra à toutes les attentes sportives. Consciente de l'impact de la pratique d'activités sportives sur la santé physique et mentale, la municipalité tient à promouvoir ce vecteur de bien-être.



## Solidaire et mobile, la « *boussole* » ne perd pas le nord

Sainte-Hélène a accueilli pour la première fois le vendredi 11 mars dernier l'épicerie solidaire itinérante, « La Boussole ». Porté par la communauté de communes Médulienne et soutenu largement par le CCAS, ce service offre des produits alimentaires à tarifs préférentiels aux familles locales dans le besoin. Cette première édition a permis de soutenir une douzaine de foyers. Le dispositif prévoit également des animations et des ateliers afin de renforcer le lien social. « La Boussole », installée au sein de la salle du Foyer des Sociétés, sera présente le deuxième vendredi de chaque mois. Prochaines dates : 13 mai, 17 juin, 15 juillet.

> **Pour tout renseignement, contactez le CCAS au 05 57 10 78 10.**



## Le *conseil consultatif* jeunesse recrute !

Une nouvelle instance s'apprête à voir le jour et devrait permettre aux plus jeunes de construire la ville de demain. En effet, la commune instaure la création d'un Conseil Consultatif Jeunesse (CCJ) pour les jeunes Sainte-Hélénois de 11 à 17 ans. L'objectif ?

Permettre à nos jeunes d'être force de proposition sur les projets qui concernent leur ville, de s'exprimer aux côtés d'acteurs institutionnels, de porter les projets de la jeunesse, de valoriser leurs actions et enfin, de favoriser les liens intergénérationnels.

> **Pour t'inscrire, envoie un courriel (de minimum cinq lignes) ou une vidéo (d'une minute maximum) à l'adresse suivante : [fabrice.richard@sainte-helene.fr](mailto:fabrice.richard@sainte-helene.fr), en expliquant ce qui te donne envie de t'impliquer. L'engagement auprès du CCJ est d'une durée de deux ans.**

## Des espaces *sans tabac* aux abords de l'école et de l'aire de jeu des Saltus

Deux espaces sans tabac font leur apparition sur la commune. Très prochainement, une signalétique indiquera l'interdiction de fumer aux abords de l'espace de jeu des Saltus ainsi qu'au niveau de la sortie de l'école. Cette initiative, née de la rencontre du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de la Ligue contre le cancer, a pour but de matérialiser un espace où il est interdit de fumer, afin de sensibiliser les parents à l'une des premières causes de cancer.



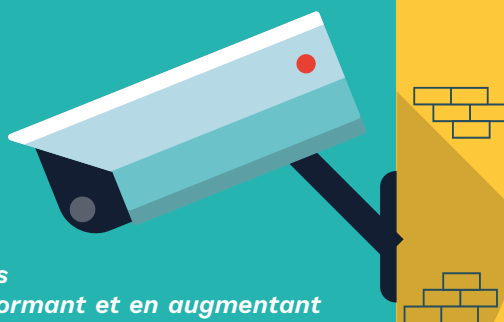
## Les *citoyens* donnent leur avis



Constitué à la fin de l'année 2021, le comité consultatif citoyen s'est réuni pour la première fois le 11 mars dernier au Foyer des Sociétés. En présence du maire, Lionel Montillaud, et de son adjoint Frédéric Battut, également président du comité, citoyens et élus ont posé les bases de cet espace d'échange. Rappelons à ce titre que l'avis de cette instance pourra être sollicité sur des sujets identifiés au préalable par la municipalité, à titre consultatif. Si les règles du jeu et la méthodologie restent encore à définir plus précisément, les 22 membres du comité ont eu l'occasion lors de cette première séance d'évoquer le sujet du plan local d'urbanisme, suscitant de nombreuses questions et précisions. Leur travail devrait faire l'objet d'une restitution dont les modalités restent, elles aussi, à définir. À suivre...

## *Filmer* pour protéger

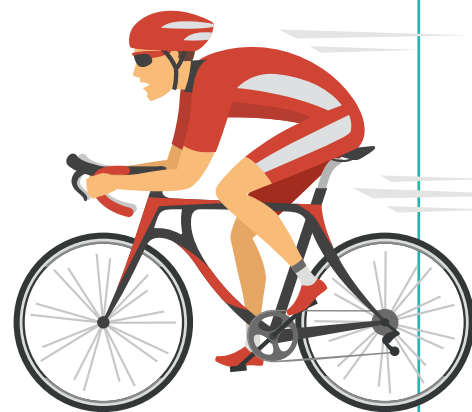
Améliorer l'équipement de Sainte-Hélène en vidéo protection était une volonté de l'équipe municipale en place. Début 2023, ce sera une réalité : 6 à 10 nouvelles caméras seront installées à des endroits stratégiques sur le pourtour du bourg. « *Le système actuel de 17 caméras doit être renforcé pour gagner en efficacité. Nous devons le revoir et l'optimiser en apportant du matériel plus performant et en augmentant le nombre de sites surveillés* » résume Arnaud Durand, délégué à la tranquillité publique. Un choix validé par le groupe de travail composé de plusieurs élus, du policier municipal et de la gendarmerie. Le niveau d'insécurité à Sainte-Hélène est plus que raisonnable, « *mais le risque zéro n'existe pas et les forces de l'ordre constatent une recrudescence de la délinquance itinérante venue en partie de la métropole* » souligne encore Arnaud Durand. La vidéo protection est un système efficace et sûr : bien placées, les caméras permettent de repérer un fuyard, de zoomer sur une plaque d'immatriculation, etc. Que les concitoyens se rassurent : seules la Police Municipale, la gendarmerie, le maire et l'élu à la sécurité (autorisés par la Préfecture) peuvent visionner les images issues de la bande passante.



## Premier *grand prix cycliste* de Sainte-Hélène

Le 18 juin prochain, avant la célébration de la fête de la musique, la commune accueillera le premier « Grand prix cycliste de Sainte-Hélène », une course de niveau régional portée par la Fédération française de cyclisme. De 19h à 21h, le centre-bourg se transformera donc en vélodrome.

**Pour contribuer à la gestion des points de passage, les organisateurs auront besoin de bénévoles. Si vous souhaitez vivre cette course au cœur de l'action, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie en contactant le 05 56 58 58 22.**



## Forêts *cultivées*

Quand l'art et l'environnement s'associent, ils forment un ticket gagnant. C'est l'idée que le Parc Naturel Régional du Médoc porte dans le cadre de ses missions.

**Son objectif :** soutenir la préservation et la valorisation du territoire par l'implantation d'œuvres d'art contemporaines sur des sites naturels. « Ce dispositif permet de découvrir le patrimoine naturel local et de s'approprier une démarche artistique », explique Lionel Montillaud, maire de Sainte-Hélène et vice-président en charge de l'éducation à l'environnement au sein du parc naturel. La Ville de Sainte-Hélène est donc en réflexion sur l'implantation d'une production culturelle. « Où ? Quelle forme artistique ? Doit-elle être permanente ou itinérante ? Tout reste à écrire... » Actuellement en phase d'étude, ce projet devrait être prévu pour 2023.

## Sur la route du *cœur*



La guerre en Ukraine a été le révélateur - s'il fallait encore le démontrer - de la solidarité dont savent faire preuve les Sainte-Hélénois. La campagne de collecte de matériel et de denrées a été spontanément soutenue par la population, particuliers et commerces, de la commune. Des dons massifs ont permis à la protection civile de procéder à l'acheminement de ce premier lot. Ce succès a conduit par ailleurs à la suspension momentanée de la collecte. Le CCAS informera le public de la tenue d'une seconde campagne de dons et tient à remercier l'élan de solidarité manifesté par l'ensemble de la commune. Le comité d'entraide a, de son côté, permis d'acheminer pour 400 € de matériel médical grâce à l'aide des professionnels de santé sainte-hélénois. L'association est elle aussi dans l'attente d'une nouvelle campagne de dons.

## Le *nouveau site internet* de la ville est en ligne !

Venez le découvrir sur [www.sainte-helene.fr](http://www.sainte-helene.fr)  
Si vous remarquez des oublis ou des erreurs, n'hésitez pas à les remonter en mairie à l'adresse suivante : [mairie@sainte-helene.fr](mailto:mairie@sainte-helene.fr)





# Budget 2022 : solide et ambitieux

**Une situation saine, des ressources pérennes, des dépenses maîtrisées : la bonne santé financière de la commune permet de planifier et de financer un développement dynamique, cohérent et à long terme.**

## 3 questions à Lionel Montillaud

Maire de Sainte-Hélène



### Des plans d'investissements pour gérer sereinement



#### Quelle est la situation financière de la Ville ?

C'est la 1<sup>ère</sup> chose que nous avons faite après notre élection : vérifier, par un audit, la situation financière de la commune. Elle est tout à fait saine : pas de dette, une bonne capacité d'autofinancement notamment grâce à deux ressources communales importantes, la forêt et les parcs photovoltaïques. Nous allons pouvoir nous appuyer sur ces bases pour optimiser la gestion et planifier des investissements ambitieux. Le tout sans augmenter le taux des taxes locales !

#### Quelle est votre stratégie budgétaire pour les années qui viennent ?

Nous ne souhaitons pas saupoudrer des projets ! Au contraire, nous voulions avoir une vision à moyen et long terme pour apporter des réponses aux attentes des habitants, concernant le cadre de vie, les mobilités douces, les services et les espaces de convivialité... Nous avons donc établi

des plans d'investissements pluriannuels pour la voirie, l'aménagement du centre bourg, la création de la plaine des sports et des loisirs ou du pôle de santé. Cette initiative nous permet de gérer sereinement la dépense publique à long terme.

#### Quels sont les principaux investissements ?

Après 2 ans de crise sanitaire et beaucoup de remise à niveau dans les outils et bâtiments publics, 2022 sera une année record pour l'investissement : études et dessein de l'aménagement futur du bourg, rénovation de la mairie, création d'un terrain synthétique à la plaine des sports, études du nouvel espace de glisse... et nous ferons aussi un effort important pour l'école.

Notre bonne santé financière nous permet aujourd'hui de créer des services et des équipements pour répondre aux attentes et besoins des habitants.

# Les indicateurs financiers

## Un budget de 8 092 153 €

- > **48 % pour le fonctionnement de la commune** (salaires des agents, charges à caractère général...) : **3 900 262 €**
- > **52 % pour les investissements** (voirie, bâtiments, équipements...) : **4 191 890 €**
- > **0 % d'augmentation pour les taux des taxes locales**

## Un budget au service des habitants

- > **1 158 €** par habitant consacrés aux dépenses d'équipement (contre 394 € dans les communes de même strate).

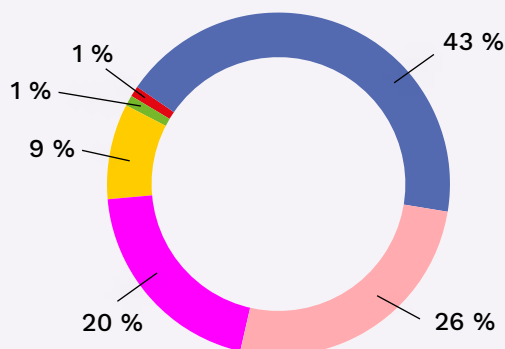
## Un budget solidaire

- > **50 000 €** de subvention au CCAS
- > **55 000 €** de subvention aux associations

## Une gestion saine

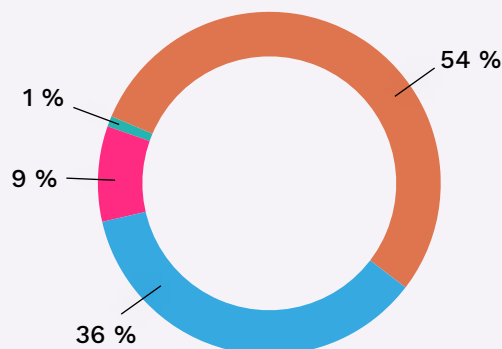
- > Une épargne brute qui permet d'autofinancer une partie des investissements : **549 656 €** ce n'est pas le bon montant, on le cherche
- > Une dette très faible : **94,92 €** par habitant (contre 684 € en moyenne pour les villes de même strate)
- > La forêt permet d'abonder le budget communal de cette année de **500 000 €**.

## Les recettes de fonctionnement de la commune



- Les impôts locaux
- Les autres produits de gestion courante
- Les dotations de l'Etat
- Les recettes des services
- Les produits exceptionnels
- L'atténuation de charge

## Les dépenses de fonctionnement de la commune



- Les charges de personnel
- Les charges à caractère général
- Les autres charges de gestion courante
- Les charges financières

## L'analyse de Sophie Petit, conseillère déléguée au budget

« Par rapport à des communes de même strate, la situation financière de Sainte-Hélène est particulièrement saine : une dette 5 fois moins importante, une capacité d'autofinancement plus élevée et, c'est plutôt rare, un budget de fonctionnement moins élevé que celui dédié aux investissements, même si nos charges vont certainement augmenter cette année avec la hausse des matières premières, de l'énergie et de la masse salariale. »

## 3 projets amorcés en 2022



### Plaine des sports : 1 400 000 €

Dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement de 6 millions d'euros et après concertation des usagers, les premiers travaux commenceront cette année par l'installation d'un terrain synthétique.

S'ensuivront les années suivantes, la création d'un terrain de pétanque, d'une nouvelle salle pour les associations sportives et un espace de fitness extérieur.



### Cœur de ville : 587 640 €

La convention d'aménagement de bourg est signée avec le Département et le bureau d'études est recruté. La rénovation et l'embellissement du cœur de ville commenceront par des travaux à la mairie : mise en accessibilité, création de bureaux et d'un hall d'accueil, installation d'une pompe à chaleur pour réduire les consommations d'énergie...



### Création du pôle de santé. Étape 1, dépolluer le site de l'ancienne distillerie de bois :

## 404 000 €

Pollué aux hydrocarbures, notamment à la térébenthine, le site de 8 000 m<sup>2</sup> sera nettoyé cette année pour y créer par la suite un pôle de santé et des logements. L'opération de dépollution est partiellement subventionnable par l'Etat.

### Mais aussi...



Acquisition de la propriété  
Bertholet :  
388 000 €



Voirie :  
161 000 €



Groupe scolaire :  
110 573 €



Toit de l'église :  
52 000 €



Toilettes publiques au jardin des saltus :  
45 000 €



Parcours de santé :  
25 000 €



Espace de glisse :  
12 000 €

## Partenariat Ville-associations : *une nouvelle étape*

**Le 22 avril, les associations de la commune étaient réunies pour les 2<sup>e</sup> états généraux de la vie associative. Au programme : échanges et signature d'un document essentiel.**

« *Ce temps fort de la vie communale est désormais institué* », constate Frédéric Battut, adjoint en charge de la vie associative, de la culture et de l'animation de la ville. Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, l'équipe municipale a rassemblé les 22 associations de Sainte-Hélène pour un moment de dialogue et de convivialité. « *Après la crise sanitaire, elles peinent à retrouver leur dynamique. Nous avons échangé sur ces fragilités et évoqué des solutions* », explique l'élu.

### Des associations impliquées

La réunion a aussi été l'occasion pour les associations de réaffirmer leurs engagements. Au niveau local, elles ont signé la Charte de la vie associative, proposée l'année dernière par l'équipe municipale. Pour l'élu, cette signature marque une nouvelle étape : « La Charte cadre les relations entre la municipalité et ses partenaires associatifs. Elle formalise l'importance de leur rôle, de celui des bénévoles, et rappelle nos engagements réciproques au service de l'intérêt général. » Les associations ont été invitées à souscrire au Contrat d'engagement républicain intégré à la Charte. Cette nouvelle disposition légale\* (obligatoire pour pouvoir bénéficier de subventions par exemple), conforte le respect des principes de la République au sein des structures.

\* Loi du 24/08/21.

## Graines d'avenir

**Le dernier Conseil municipal de 2021 a validé une opération originale de soutien à la filière de récolte de graines de pins maritimes. Un enjeu local écologique et économique puisque cette matière 1<sup>ère</sup> alimente les pépinières et l'industrie cosmétique en Nouvelle-Aquitaine. Explications.**

Avec 2 200 ha de pins maritimes, la forêt de Sainte-Hélène représente un stock substantiel de cônes de pins. Des réservoirs à graines qui revêtent un intérêt écologique et économique : ils approvisionnent le circuit des pépinières pour la reconstitution des forêts et celui de la cosmétique, pour la fabrication d'une huile. « L'ONF nous a contactés en se faisant le porte-parole de la filière », se remémore Mathieu Desclaux, adjoint au Maire délégué à la forêt et au patrimoine nature, qui précise : « Cette dernière se trouve en difficulté : l'activité diminue, à cause notamment d'un parasite exotique. Les quantités récoltées ne suffiront pas à répondre aux besoins de la filière à moyen terme ».



### Coup de pouce

Sensible à la problématique, la commune a donc décidé d'apporter son soutien. « *Nous avons conventionné pour 5 ans avec la graineterie D'A Noste\** », explique l'élu. L'entreprise vient désormais récupérer les cônes quand la Ville procède à des coupes rases de certaines parcelles. Cette opération, sans nocivité pour le massif forestier, est encadrée par l'ONF. « *Une 1<sup>ère</sup> campagne a été réalisée au printemps. Les graines récoltées n'étant, pour le moment, pas certifiées, elles approvisionneront le circuit cosmétique. Mais notre objectif à terme est de contribuer aux reboisements futurs* », rappelle Mathieu Desclaux. Dans cette perspective, une démarche de certification du massif communal est en cours.

\* Localisée à Vendays-Montalivet.



## Ça roule pour le *transport scolaire* !

**Chaque matin, une dizaine d'enfants grimpe dans le véhicule qui la conduit à l'école. Désormais, c'est un mini-bus aux couleurs des commerçants et partenaires de la Ville qui transporte les écoliers, matin et soir. Un nouveau véhicule financé par un partenariat innovant.**

« Le service de ramassage scolaire n'est pas une nouveauté à Sainte-Hélène », indique Lionel Montillaud, le Maire. « C'est une compétence de la Région, déléguée à la commune. Il était auparavant assuré par un bus de 30 places : un véhicule surdimensionné, qui nécessitait un permis de conduire spécifique ». Après avoir loué un mini-bus, plus adapté au service, la municipalité est contactée par la société Visiocom pour une opération de sponsoring opportune. « Grâce au financement de nos commerçants et entreprises locales, nous sommes propriétaires d'un mini-bus neuf. En échange, chaque sponsor voit son logo arboré sur le véhicule », explique-t-il.

### Une opération gagnant-gagnant

« Ce type d'association est intéressant pour nous et pour nos partenaires, qui gagnent en visibilité », note le Maire. Durant 3 ans, seul le carburant est à

la charge de la municipalité. Autre avantage : « Le mini-bus est mis à disposition des associations lorsqu'il n'est pas utilisé par le ramassage scolaire. Elles l'empruntent par exemple pour des compétitions sportives à l'extérieur ». Au bout de la convention, un bilan sera réalisé entre la Ville et les commerçants pour évaluer l'opération. « Ce partenariat inaugure les relations durables que nous mettons en place avec le tissu économique local. Nos partenaires ont un rôle à jouer dans la vie de la commune, il faut qu'ils y trouvent un intérêt », conclut le Maire.

### Un grand merci à nos partenaires !

Office de tourisme Médoc Plein sud, Intermarché, Garage Motrio, Les Chantiers d'Aquitaine, Douc'Heure Institut, Hall de la presse, IAD, Couleurs et Jardins, L'audacieuse-Secret d'Eden, Flores TP, SERI, Spie Facilities, Les Briconautes, Valorem.

### Le saviez-vous ?

Votre enfant est scolarisé à l'école primaire et votre domicile se situe à + de 3 km de l'établissement ? Vous pouvez bénéficier gratuitement du service de ramassage scolaire. Pour connaître le parcours emprunté par le bus ou obtenir + d'infos sur le service, contactez la mairie : 05 56 58 58 22 [mairie@sainte-helene.fr](mailto:mairie@sainte-helene.fr)



## Lorsque je suis *en forêt*

**A vélo, à pied, à cheval, la découverte de la forêt de pins, espace ouvert, doit se faire en veillant au respect de cet espace, avant tout, de production.**

**« Toute l'année, je reste prudent et je respecte les consignes ».**

- > **Je n'allume pas de feu**
- > **Je ne fume pas**
- > **Je ne jette pas de déchet**
- > **Je ne circule pas avec des véhicules à moteur en dehors des voies ouvertes au public**
- > **Je ne campe pas**

### 5 niveaux de vigilance

En fonction des conditions météorologiques et de l'état de sécheresse de la végétation, l'accès au massif des Landes de Gascogne est réglementé et peut être interdit.

5 niveaux de vigilance, codifiés par des couleurs allant du vert (accès autorisé) au noir (circulation interdite) permettent, selon les périodes de l'année et les territoires, d'appréhender le niveau du risque.

### Quelle circulation sur les pistes DFCI ?

Rappelons tout d'abord que les espaces forestiers sont privés à 92 %. La circulation des véhicules à moteur et des promeneurs n'y est donc pas libre. Le droit de propriété, en vertu de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, confère aux propriétaires la maîtrise de l'accès à leur territoire comme un droit « inviolable et sacré ». Néanmoins, la liberté de circulation est a été classée au rang des libertés publiques constitutionnellement garanties par le Conseil Constitutionnel en 1995. Par conséquent, une tolérance peut exister.

### La circulation des véhicules à moteur

Conformément à l'Article n° 19 du Règlement Interdépartemental de Protection des Forêts Contre l'Incendie du 20 avril 2016 et à l'Article L134-3 du Code Forestier, les voies DFCI ont le statut de « voies spécialisées non ouvertes à la circulation publique, strictement destinées à la gestion, à l'exploitation forestière et à la circulation des équipages pour la lutte contre les incendies ». La circulation des véhicules à moteur y est donc interdite à l'exception des ayants droits à savoir les propriétaires des terrains desservis, les entreprises de travaux forestiers travaillant pour eux ou pour la prévention des incendies, les pompiers et les services publics dans l'exercice de leur mission.

### La circulation des piétons

La circulation piétonne dans une forêt de production et notamment sur les pistes DFCI dont la quasi-totalité ont une assiette de chemin privé, est également interdite, tout comme la circulation avec des véhicules à moteur. Néanmoins contrairement à la circulation des véhicules à moteur, en l'absence d'indications matérielles (grillages, panneaux, barrières etc...) la circulation des piétons est tolérée. Cette tolérance a, sur le territoire des Landes de Gascogne, un caractère historique marqué lié à une conscience collective de l'équilibre entre l'apport et le respect de la forêt. Il est à noter que toute incivilité impactant les infrastructures de DFCI, comme cela est de plus en plus régulièrement constaté, est de nature à remettre en cause cet équilibre et donc cette tolérance.

Source : [www.dfci-aquitaine.fr](http://www.dfci-aquitaine.fr)

## Les *couteaux suisses* de la commune

**Ils ne sont que trois, et pourtant, ils savent tout faire : Tony Taudinet, Bruno Lucas et Thibault Tard, agents municipaux du service « voirie-bâtiments » sont en première ligne quand il s'agit de réparer, bricoler, colmater... Coup de projecteur sur un service à votre service !**



Tony Taudinet



Bruno Lucas

« On a toujours de quoi faire ! Notre quotidien n'est jamais monotone » sourit Tony Taudinet, responsable des services techniques de la commune qui incluent notamment le service « voirie-bâtiments ». Une fuite d'eau dans un vestiaire ? Une prise arrachée dans une classe ? Du mobilier urbain dégradé ? Les agents sont dépêchés sur place. « Nous avons des compétences multiples en interne : on peut réaliser nombre de petits travaux en électricité, plomberie, menuiserie, peinture... Sinon, on fait appel à des entreprises extérieures, plus spécialisées », explique le responsable.

Ceux-là seront réalisés par des entreprises extérieures ». Autres chantiers à venir, pilotés par le service : la réhabilitation de la mairie (dont les travaux débutent) ou encore la réfection du parcours de santé, chantier qui sera mené cet été. « Nous sommes garants de la qualité des bâtiments municipaux : sécurité et mise aux normes, accessibilité, isolation, confort, etc. », observe-t-il. Côté voirie, l'exigence est identique : « Nous intervenons parfois en urgence, avec l'aide d'autres services\*. À l'année, nous programmons les interventions en fonction des priorités ».

\* forêt ou espaces verts, par exemple

### Garants de la qualité pour les usagers

Concrètement, quand un incident sur un bâtiment ou la voirie est constaté par un élu ou un agent municipal, il le signale grâce à une application numérique. « Cet outil nous simplifie la tâche. On est au courant quasiment en temps réel, on peut s'organiser en fonction des priorités », rapporte Tony Taudinet. De même, si un habitant constate un désagrément, il le signale à l'accueil de la mairie et l'agent reporte l'information dans l'application. Au-delà des urgences quotidiennes, le service intervient pour des chantiers de maintenance récurrents. C'est le cas dans les écoles, comme l'indique le responsable : « Pendant les vacances scolaires, nous intervenons à la demande des directeurs pour réparer les dysfonctionnements. Cet été, d'importants travaux sont prévus : pose de volets électriques solaires, création de faux-plafonds, installation de climats réversibles...

### Le service « Voirie-Bâtiments » en bref :

- > **2 agents + 1 responsable**
- > **des interventions sur le patrimoine bâti : mairie, gymnase, médiathèque, écoles, salle des fêtes, foyer des sociétés, salle du district, salle du 11 novembre, etc.**
- > **un budget voirie de 150 000 €/an**
- > **le suivi de chantiers programmés en 2022, comme : rénovation de la mairie, travaux dans les écoles, réhabilitation du parcours de santé, réfection du chemin de Gemeillan, traçage du stationnement sur la rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, etc.**



## Transition énergétique

### Le Parc naturel régional Médoc s'inscrit dans le dispositif France Rénov

**En 2022 et après une année d'expérimentation, la Plateforme territoriale de Rénovation Énergétique pilotée par le Parc naturel régional Médoc devient une antenne du dispositif national France Rénov. Elle permet à tous les habitants de bénéficier de conseils et d'accompagnement pour la rénovation énergétique de leur logement**

Le Parc souhaite aider les ménages à diminuer leurs consommations d'énergie. En effet, les logements du territoire représentent 35% des consommations et 15% des émissions de gaz à effet de serre.

Les habitants se heurtent cependant souvent au manque de lisibilité des aides et des dispositifs existants.

Depuis 2021, le Parc s'est associé au CREAQ pour proposer un service de conseil et d'accompagnement aux habitants du Médoc dans leurs travaux de rénovation énergétique. Ce service s'inscrit depuis 2022 dans le dispositif France Rénov et vient compléter les actions déjà mises en place sur le territoire par les communautés de communes (deux opérations programmées d'amélioration de l'habitat en cours sur la Médulienne et Médoc Cœur de Presqu'île.)

Ce dispositif est accessible à tous les habitants du territoire, sans conditions de ressources. Il permet d'échanger avec un conseiller spécialiste de l'énergie et de l'habitat par téléphone, par visioconférence ou en prenant rendez-vous dans l'une des permanences organisées dans le Médoc.

**Que vous soyez locataires ou propriétaires, des spécialistes de l'énergie et de l'habitat vous apportent des conseils neutres, indépendants et objectifs pour mener à bien vos projets de rénovation de votre logement.**

Une multitude de thèmes peuvent être abordés au cours des rendez-vous : les consommations énergétiques et les économies possibles, les aides financières accordées, l'isolation de votre maison, le type d'équipement de chauffage à choisir, les énergies renouvelables installables et la lecture des devis.

**> Pour pouvoir échanger avec un conseiller en énergie, il suffit de remplir un formulaire de contact sur le site internet du CREAQ afin d'être rappelé ou d'appeler directement le 05 57 95 97 04**

**> Si vous souhaitez prendre rendez-vous sur un lieu de permanence, réservez un créneau sur le site du CREAQ : [www.creaq.org](http://www.creaq.org) rubrique « Prendre rendez-vous »**



Mise en place en 2021 à l'échelle des quatre intercommunalités qui constituent le Parc naturel régional Médoc, la plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) doit permettre d'atteindre l'objectif fixé par la loi sur la transition énergétique, soit 500 000 logements rénovés par an en Nouvelle Aquitaine.

Le bilan de l'année 2021 a permis de démontrer le réel intérêt de la plateforme sur le territoire. En effet plus de 350 personnes ont contacté la plateforme, plus de la moitié ont eu accès à des conseils personnalisés et une vingtaine de ménages ont bénéficié d'un accompagnement jusqu'à la réalisation des travaux !

L'année 2022 doit permettre de concrétiser cette action et de monter en puissance notamment en augmentant le nombre travaux réalisés.

Profitant du lancement de la plateforme nationale France Rénov, le Parc a obtenu les fonds nécessaires pour financer une deuxième année d'existence du dispositif et devient désormais un relais local du service national France Rénov.

> Les permanences ont lieu une fois par mois à Lacanau, Graillan et l'Hôpital et Soussan.



# L'Interco, on y est !

## Un budget solide et solidaire

**Voté en avril, le budget de la Communauté de Communes reflète les grandes orientations de l'intercommunalité : c'est un budget de construction, d'engagement des grands chantiers structurants, mais aussi un budget bienveillant à l'égard de toutes les communes. Entretien avec Lionel Montillaud, maire de Sainte-Hélène et vice-président en charge des finances, des Ressources Humaines et de la mutualisation à la CDC.**

### Quel est votre rôle de vice-président en charge des finances ?

Je structure le budget et j'anime la commission des finances aux côtés du président. Par ce travail de préparation, j'oriente les décisions mais je n'ai pas de rôle décisionnaire particulier, car, au sein de la Communauté de communes, c'est avant tout le collectif qui compte. J'ai notamment participé à l'élaboration du document cadre qui fixe les relations financières entre les communes membres : il règle en quelque sorte le partage des richesses entre les communes, la réaffectation des impôts et le transfert des charges vers la Communauté de Communes. C'est le principe même de l'intercommunalité : les communes mettent en commun leurs moyens et leurs ressources dans un souci d'efficacité de la gestion publique et pour développer des projets d'envergure.

### Comment caractériser ce budget 2022 ?

Le budget global de l'intercommunalité pour 2022 s'élève à 12 937 508 millions d'euros. Il se répartit entre 3 067 129 millions pour l'investissement et 9 870 379 millions pour le fonctionnement.

Il témoigne de la bonne santé financière de la Communauté de Communes : une dette faible, une épargne disponible, un coefficient d'intégration fiscale optimisé... tous les indicateurs sont au vert. Ce qui le caractérise le mieux, c'est certainement son orientation bienveillante et solidaire. Les 9 millions de fonctionnement comprennent par exemple le financement du service d'autorisation des droits des sols qui instruit désormais toutes les demandes d'urbanisme pour les communes. Il intègre également un fonds de concours qui permet de financer des projets municipaux à hauteur de 10 000 €. Cette ligne budgétaire nous permet d'aider les communes les moins aisées avec l'achat d'une machine ou de tout autre matériel profitable aux habitants.

Enfin, avec la réfection du siège de la CDC à Castelnau, ce budget est celui de la



restructuration, car notre intercommunalité se renforce, doit accueillir davantage de services pour anticiper les besoins.

### Quels projets concernent plus particulièrement Sainte-Hélène ?

La piscine intercommunale est un projet phare de ce mandat, et elle sera, on le sait, implantée à Sainte-Hélène. Avec ce nouveau budget, le top départ de 2 études est donné. La première concerne la nature du sol de la parcelle qui accueillera le futur bassin. Ensuite, une fois que l'emplacement précis de la piscine aura été décidé, la Communauté de Communes financera une étude d'impact. Il s'agira alors d'évaluer la sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée. La Médullienne a prévu de financer les études de programmation à hauteur de 150 000 €.

Un autre projet concerne notre commune, quoique moins directement : le financement de l'ALSH (ou centre de loisirs) situé au Porge, pour 1 million d'euros. Un montant important que la CDC investit dans la restructuration de cet équipement destiné à l'accueil de nos enfants. Notons aussi que notre saison estivale s'inscrit dans le programme de l'Office de Tourisme Intercommunal itinérant. Ses véhicules se déplaceront cet été sur nos nouveaux marchés de producteurs, la foire de la Sainte Croix ou lors de la Course Cycliste de Sainte-Hélène pour valoriser le territoire.



## Office de Tourisme



**Créé le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'Office de Tourisme Médoc plein Sud couvre les 10 communes de la Communauté de Communes de la Médullienne : Avensan, Brach, Castelnau-de-Médoc, Le Porge, Le Temple, Listrac-Médoc, Moulis-en-Médoc, Salaunes, Sainte-Hélène et Saumos.**

L'équipe de l'Office de Tourisme accueille et informe les visiteurs et les locaux gratuitement sur l'offre touristique locale, mais pas que ! Elle fédère et accompagne les prestataires touristiques du territoire dans leurs projets.

L'équipe est aussi disponible pour tous les habitants du territoire. Vous cherchez une activité ? Vous souhaitez occuper les enfants ou petits-enfants et vous ne savez pas quoi faire ? N'hésitez pas à les contacter et les conseillers en séjour auront le plaisir de vous proposer les professionnels alentour pour passer un bon moment !

L'Office de Tourisme dispose de deux accueils itinérants et mobiles afin d'être au plus près de vous :

- La Pignotte, présente d'avril à septembre au Porge
- Le Pignon sur les marchés et les manifestations en juillet et août

D'octobre à mars, l'équipe est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 (sauf jours fériés) pour répondre à toutes vos questions par e-mail et par téléphone ou sur les réseaux sociaux.

### Découvrez le territoire de Médoc plein Sud !

L'Office de Tourisme Médoc plein Sud propose diverses animations tout au long de l'année :

- **Les Afterbeach** : tous les mercredis soirs de mi-juillet à fin août, pause dégustation dans un château du Médoc. Au programme : visite du domaine, dégustation vin et planche de charcuterie.

- **Un jour, un château** : chaque jour de mi-juillet à mi-août, rencontrez les producteurs pour une visite dégustation au cœur de leur domaine.

- **Les visites nature et patrimoine** : de mars à novembre, venez découvrir la faune et la flore ainsi que le patrimoine historique et architectural de notre territoire. 5 €/adulte, 3 €/enfant -18ans, gratuit -5ans.

#### > Contact :

- +33 5 64 31 07 77 ou +33 6 42 59 33 69
- [accueil@medocpleinsud.com](mailto:accueil@medocpleinsud.com)
- **Page Facebook** : leporgeocean
- **Compte Instagram** : medocpleinsud/

Retrouvez toutes les informations du territoire :

[www.medocpleinsud.com](http://www.medocpleinsud.com)

Afin d'être au courant de toutes les actualités, inscrivez-vous à la newsletter !



# 100 ANS

## Le CASH : 100 ans et une forme olympique

**Fort de ses enseignants diplômés, de ses bénévoles impliqués et de ses adhérents motivés, le Club Athlétique de Sainte-Hélène offre aux habitants de la commune des sections sportives de haut niveau... et transmet les valeurs du dépassement de soi aux jeunes Sainte-Hélénois.**

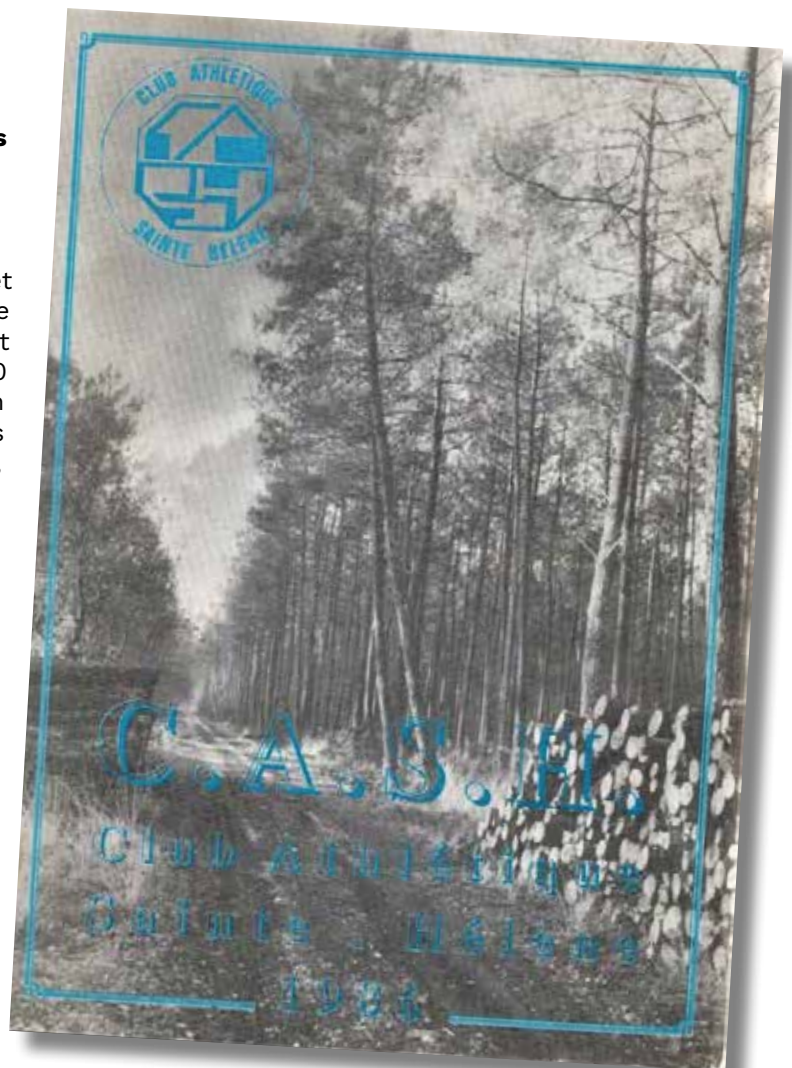
Créé en 1922 avec les sections football et gymnastique volontaires, le Club Athlétique de Sainte-Hélène, le CASH, ne fait pas du tout son âge ! Les 1000 adhérents - sur les 2800 habitants de la commune - se retrouvent au sein de 12 sections encadrées par des professionnels diplômés. Badminton, danse, football, pétanque, fitness, handball, roller, tennis, boxe, judo, tennis de table ou rugby touch : ici le choix est vaste, que l'on souhaite pratiquer un sport d'équipe ou individuel. D'ailleurs, le rayonnement du CASH s'étend bien au-delà des frontières de Sainte-Hélène : 35 % des licenciés viennent de communes voisines. Un succès qui s'explique par le haut niveau sportif. « *Nous avons des champions de France* », assure Gaël Ripoché président du club depuis 25 ans. « *Mais au-delà des performances, l'investissement des bénévoles et des enseignants - qui représentent la moitié des effectifs du CASH - se concrétise aussi par les valeurs transmises à nos jeunes : le respect des autres, le sens de l'effort et du dépassement de soi...* »

### Un 11 juin très « sport »

Pour célébrer ses 100 ans, le CASH organise une grande fête le 11 juin, sur la plaine des sports. Ce jour-là, les familles pourront participer à un parcours découverte sur le thème de l'écologie, suivi d'un apéritif avec les personnalités qui font vivre le club depuis de nombreuses années, un repas partagé et des activités tout l'après-midi sur les structures gonflables installées pour l'occasion.

En septembre prochain, fort du succès rencontré lors de la première olympiade organisée pour la fête de Sainte-Croix, le CASH renouvelle cette manifestation destinée aux enfants de CM1 et CM2 et l'étend cette fois à 5 communes.

À vos marques, prêts, partez !



## Les bénévoles récompensés

Lors de la dernière assemblée générale, 12 bénévoles ont reçu la médaille départementale de la jeunesse et des sports pour leur engagement sportif. Mention spéciale à Michel Huet, 85 ans, qui épingle à son maillot la médaille d'or pour son investissement auprès des jeunes footballeurs. Sylvie Seguin de la section pétanque et Gaël Ripoche ont été récompensés par la médaille du ministère jeunesse et sport, à l'échelon argent.



## Urban Boxe : 20 ans de ring

L'Urban Boxe de Sainte-Hélène fête ses 20 ans cette année. Depuis 2002, David Urban, co-fondateur du club et entraîneur fait rayonner la commune à travers les excellents résultats de l'association qui forme des compétiteurs, régulièrement qualifiés pour les épreuves françaises en Kick Boxing et Full contact (des boxes pieds et poings). Fort d'une centaine d'adhérents et d'une équipe de formateurs professionnels, l'Urban Boxe n'est pas prêt de jeter l'éponge!

Un coup d'œil sur l'historique du club :  
<https://urbanboxe.fr>



# Les fossés, maillon essentiel du réseau hydraulique

**Éléments de paysage parfois invisibles, les fossés ont une vocation ancestrale d'absorption, de filtration et d'évacuation de l'eau. À l'heure où l'urbanisation et le changement climatique s'accélèrent, ils sont des alliés naturels pour réguler les eaux, celles de la pluie ou de la nappe phréatique qui, chez nous affleure. Qui les entretient ? Comment ?**

## Zoom sur la trame bleue de Sainte-Hélène

Sainte-Hélène se situe à la frontière entre deux bassins versants\*, à l'est, celui des Jalles du Cartillon et de Castelnaud et, à l'ouest, celui des lacs médocains géré par le SIAEBVELG (Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant et Etangs du Littoral Girondin): « Selon le relief et le réseau de fossés, chaque goutte qui tombe à Sainte-Hélène descend d'un côté vers l'estuaire ou de l'autre vers le lac de Lacanau puis le Bassin d'Arcachon », explique Rémi Malraison, chargé de mission milieux aquatiques du syndicat. « Nous sommes en tête de bassin-versant sur Sainte-Hélène, notre rôle est de nous assurer que les crastes s'écoulent au mieux vers les lacs, sans

*entrave, sans débordement, sans pollution et dans le respect de la biodiversité. »*

Plusieurs acteurs (commune, syndicats) interviennent pour entretenir fossés et cours d'eau mais tous, d'amont en aval, respectent les mêmes règles et le même plan de gestion validé par l'Etat.

## Un entretien différencié

Dans les secteurs urbains, l'entretien des fossés est souvent mécanisé: « Nous ne pouvons pas prendre le risque d'une inondation en ville », souligne Rémi Malraison. « Avec le changement climatique et les précipitations intenses qui peuvent survenir, il faut que l'eau s'écoule correctement. Nous passons donc dans chaque fossé en moyenne tous les 3 ans avec une épareuse pour couper la végétation et enlever les embâcles. Tous les 10 ans, nous griffons légèrement le fond pour ne pas abîmer le lit du cours d'eau. À l'inverse, dans les zones naturelles et en forêt, nous intervenons différemment pour protéger la ripisylve\*, un milieu très riche de biodiversité. »

Coupe des branches basses et sélection des jeunes arbres à conserver sur les berges, l'entretien est sélectif, voire quasi nul sur les zones naturelles et de marais (non-intervention contrôlée) en arrivant vers les lacs.

## Laisser faire la nature

Laisser faire la nature, pour ceux qui veillent sur la trame bleue, c'est aujourd'hui restaurer les méandres des cours d'eau et reconnecter des zones humides qui absorbent l'eau en hiver et la restituent doucement en été.

**Objectif :** une renaturation contrôlée qui rétablira les corridors écologiques et les marais, comme régulateurs naturels de crues. Et au final, une eau de meilleure qualité et plus riche de biodiversité !

## Lexique

\*Bassin versant : espace géographique dans lequel toutes les eaux de pluie ou de ruissellement s'écoulent dans la même direction pour former un cours d'eau ou un lac.

\*Craste : terme d'origine landaise qui désigne un fossé généralement creusé dans le sable.

\*Ripisylve : arbres, arbustes, buissons qui forment un rideau de végétation aux abords d'un cours d'eau.

### Qui gère les fossés de la commune ?

> **La Ville :** 81 km de cours d'eau et de fossés dont la gestion est assurée par les équipes « Forêt » de la commune

> **À l'ouest de la commune sur les cours d'eau principaux,** comme la Levade : le SIAEBVELG

> **À l'est de la commune sur les cours d'eau principaux :** le SMBVJCC, le Syndicat Mixte du Bassin Versant des Jalles du Cartillon et de Castelnaud

## Comment entretenir mon fossé ?

Sur votre propriété, c'est à vous d'entretenir les fossés :

- Conserver la végétation du fossé qui maintient les berges
- Évacuer les principaux embâcles (feuilles, branches, débris...) qui gênent l'écoulement
- Éviter de buser des sections de fossés et nettoyer les buses et les grilles existantes
- Élaguer les branches qui pendent vers le fossé
- Nettoyer le fossé par tronçons tous les 10 ans si nécessaire pour supprimer la matière organique accumulée.

### > Il est interdit de :

- Recalibrer ou creuser le fossé lors du nettoyage
- Utiliser des herbicides ou pesticides

## À noter

Un guide des bonnes pratiques va être édité par le SIAEBVELG (bientôt disponible en mairie)

## La lutte contre les invasives reprend

Avec le printemps, les renouées asiatiques ou les jussies déjà repérées sur Sainte-Hélène repartent de plus belle. Ces plantes exotiques et surtout envahissantes s'installent rapidement sur des fossés « trop » entretenus et dont l'écosystème est perturbé. Elles colonisent l'espace et prennent très rapidement le dessus sur les plantes locales... Une seule solution pour lutter contre les invasives : l'arrachage manuel et l'ombrage par la végétation. Attention de ne pas les faucher car vous risqueriez de les propager !

## Allô, Monsieur Andron ?

Les ragondins qui se déplacent au gré du réseau hydraulique peuvent devenir envahissants et déstabiliser les berges...

Pour vous en débarrasser, ne tentez rien, faites appel au piégeur agréé de la commune : Jacky Andron (06 20 12 42 69).



## Histoire de la monnaie

### Les pièces de monnaie :

En l'an 987, sous le règne d'Hugues Capet, la Livre Parisis (frappée à Paris) remplace la monnaie compte qui n'était jusqu'alors qu'une unité conventionnelle permettant d'évaluer le montant des transactions.

En 1203 avec le rattachement de la Touraine à la couronne sous Philippe II de France, la livre Tournoi, qui était frappée à l'Abbaye Saint-Martin de Tours, remplace la livre Parisis et devient la monnaie de compte du domaine royal et reste en vigueur jusqu'à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle. Pourtant d'autres régions continuent à frapper leur propre monnaie jusqu'à leur rattachement au Royaume de France : Aquitaine rattachée en 1412, le Guyennois en 1453, etc.

En 1266, Louis IX (Saint-Louis) préfère imposer la monnaie royale en créant les premiers deniers à l'écu d'or. Mais cette monnaie ne circule pas et ce n'est que sous Philippe Le Bel que les monnaies d'argent & d'or sont remises en circulation.

En 1360, Jean Le Bon étant prisonnier des Anglais à Poitiers, il faut payer une rançon pour le faire libérer, c'est-à-dire le rendre « franc ». Une pièce d'or fin valant une livre tournoi (le franc à cheval) est frappée, avec l'inscription « Jean, roi des Francs par la grâce de Dieu ». Cette pièce garde le nom de « franc » et c'est ainsi que la livre-tournoi est appelée « franc » jusqu'à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle. « L'écu-sol » (écu au soleil) est frappée en 1475 par Louis XI en remplacement de l'écu.

Une ordonnance royale décrète en 1549 que la livre-tournoi devient l'unité de compte pour la tenue des comptabilités et cette ordonnance se voit confirmée en 1602.

C'est en 1641, sous Louis XIII, que l'on voit apparaître le « Louis d'or » d'un poids de 6,75 g, qui restera jusqu'en 1709.

### AVIS DE RECHERCHE !

- > Recherche magazine de l'Esquirot de l'année 1993.
- > Dans le cadre de la préparation d'une exposition (début 2023) « centenaire du dépôt de munitions » (route de Castelnaud), nous recherchons tous les documents, objets, photos, anecdotes, etc. ayant un rapport avec le lieu précité.

**Merci de prendre contact  
avec M. Mourier au : 06 81 30 04 76**

### Les billets de monnaie :

Ils apparaissent pour la première fois au Québec, dans la Nouvelle France, créés à l'initiative de l'intendant Jacques de Meules qui, voyant les espèces expédiées de France tarder à arriver, décide de payer la solde de ses troupes au moyen de carte à jouer qui servent de support. L'usage de ces monnaies se généralise entre 1685 et 1759. A partir de 1714 les cartes sont remplacées par de simples morceaux de cartons imprimés.

En 1716 la Banque Générale de LAW est créée. Cette émission de billets vise à supprimer la circulation des pièces. En 1718 les règlements en espèces de plus de 600 livres sont interdits jusqu'en 1720, date à laquelle la banque LAW est limogée.

En 1790 ce sont les Assignats qui sont émis. En 1795 ils disparaissent non sans avoir permis à certains de s'enrichir en les utilisant pour acquérir les biens saisis aux émigrés et au clergé, tout en entraînant la ruine pour beaucoup d'autres.

En 1793 le louis subit une modification : le buste de Louis XVI est supplanté par une couronne de branches de chêne.

Enfin, en 1795 le louis est remplacé par le franc, divisé en 10 centimes.

En 1796 sous le Directoire la pièce de 5 francs en argent voit le jour.

De 1795 à 1914 le franc connaît une certaine stabilité et ne subit plus de dévaluation durant 119 ans.

Il faut attendre 1849 pour voir apparaître le visage de Marianne et la devise « Liberté, Egalité, Fraternité ».

En 1873 les pièces d'un franc en argent sont créées, puis ces mêmes pièces reviennent à l'identique, mais cette fois en nickel.

C'est le 1<sup>er</sup> janvier 1960 que le Nouveau Franc entre en vigueur. Un nouveau franc vaut alors 100 anciens francs.

Enfin, le 17 février 2002, le franc disparaît à son tour pour laisser place à l'euro, nouvelle monnaie européenne, un euro valant 6,55957 francs.

### CITATION À MÉDITER

« *L'ignorant affirme,  
le savant doute,  
le sage réfléchit* »

**Aristote**

## > Coups de de la médiathèque

### >> DVD

#### LA PANTHÈRE DES NEIGES, Vincent Munier



Au cœur des hauts plateaux tibétains, le photographe Vincent Munier entraîne l'écrivain Sylvain Tesson dans sa quête de la panthère des neiges. Il l'initie à l'art délicat de l'affût, à la lecture des traces et à la patience nécessaire pour entrevoir les bêtes. En parcourant les sommets habités par des présences invisibles, les deux hommes tissent un dialogue sur notre place parmi les êtres vivants et célèbrent la beauté du monde.

### >> BD jeunesse

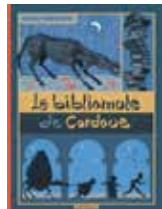
#### SPACE BOY, T1, Stephen McCranie



Pour Amy, nous avons tous une saveur : sa mère a celle de la menthe, son père du chocolat. Amy vit dans une colonie minière dans l'espace lointain, mais le jour où son père perd son emploi, toute la famille est obligée de retourner sur Terre. Amy monte à bord d'une fusée à destination de la Terre, et prend place dans un cryotube où elle passera les trente prochaines années. Sa vie ne sera plus jamais la même, mais tout ce qui occupe son esprit, c'est qu'en arrivant sur Terre, sa meilleure amie aura grandi sans elle. Quand Amy débarque sur Terre, elle a le sentiment d'avoir posé les pieds dans un pays étranger. Tout y est bizarre (le ciel, la gravité, les gens). Plus bizarre encore est ce garçon qu'elle rencontre dans sa nouvelle école - un garçon qui n'a pas de saveur. Space Boy est l'histoire d'une lycéenne qui appartient à une époque différente, d'un garçon possédé par un vide aussi profond que l'espace, d'un artefact extraterrestre, d'un meurtre mystérieux et d'un amour qui traverse les années-lumière. Un récit captivant et emplí d'émotions.

### >> BD adulte

#### LA BIBLIOMULE DE CORDOUE, Wilfrid Lupano



La veille du plus grand autodafé du monde (brûler les 400 000 livres de la Bibliothèque de Cordoue, réunissant cultures grecque,

indienne, ou perse, philosophie et mathématiques) ordonné par le Grand Vizir de Cordoue, Tarid, un esclave eunuque en charge de la bibliothèque, réunit dans l'urgence autant de livres qu'il le peut, les charge sur le dos d'une mule qui passait par là et s'enfuit par les collines au nord de Cordoue, dans l'espoir de sauver ce qui peut l'être du savoir universel.

La Bibliomule de Cordoue est une sorte de road movie qui tient à la fois de la chronique historique et de la fable. Au-delà de l'aventure et de l'humour, ce récit nous plonge dans une période de l'Histoire mal connue et met en Valeur la flamboyance intellectuelle de la civilisation arabomusulmane, étrangement absente des manuels scolaires comme de la production culturelle contemporaine.

### >> Romans adulte

#### LÀ OÙ LES ARBRES RENCONTRENT les étoiles, Glendy Vanderah



Au cœur des forêts de l'Illinois, Joanna Teale s'est façonné une routine paisible et solitaire. Levers à quatre heures du matin, randonnées difficiles en quête de nids d'oiseaux, recensements d'espèces... Dans la chaleur étouffante et humide de l'été, elle s'abandonne à ces journées en pleine nature loin du tumulte du monde. Jusqu'à ce qu'une étrange petite fille vienne bousculer ce fragile équilibre. Pieds nus et en pyjama, Ursa apparaît un soir dans le jardin de Joanna, presque invisible dans les bois crépusculaires. Elle affirme être venue des étoiles pour assister à cinq miracles sur Terre. Rêveries d'une enfant ou réalité perturbante ? Le mystère ne fait que s'épaissir à mesure que les jours passent. Pourtant, la jeune femme et l'énigmatique fillette vont petit à petit s'apprivoiser, se découvrir et apprendre à vivre ensemble. Premier roman envoûtant, Là où les arbres rencontrent les étoiles est un voyage merveilleux et onirique, un hymne à la nature et aux relations humaines.

### >> Romans jeune

#### BEURRE BRETON ET SUCRE AFGHAN, Anne Rebinder



Le petit village breton de Lily, c'est son paradis à elle. Si seulement elle pouvait éliminer les pestes qui l'embêtent à la

récré et trouver un travail à son père qui est au chômage depuis trop longtemps... Quand le maire décide d'accueillir des familles de migrants, les habitants voient ça d'un mauvais œil et Lily aussi ! Le changement, la nouveauté, très peu pour elle. C'est sans compter sur sa rencontre avec Ekhma, le nouveau de sa classe venu d'Afghanistan, qui ne va pas se laisser abattre par quelques regards hostiles d'adultes qui n'ont rien compris à la vie. Un roman plein de tendresse et de rebondissements, où l'amitié, la cuisine et l'optimisme des enfants soulèvent des montagnes.

### >> Album

#### HOURIYA, Juliette Chaux-Mazé



Kilian reçoit une entrée pour le zoo. Devant l'enclos des lions, son regard plonge dans celui d'un lionceau. Un lien fort, une amitié muette se tisse entre les deux enfants. Le

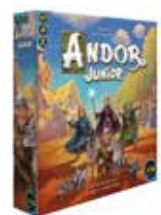
lionceau se glisse dans les rêves de Kilian, qui revient encore et encore au zoo pour montrer à son ami les images d'une encyclopédie prêtée par sa maîtresse.

Des lions, des images d'Afrique, de grands espaces. Le lionceau a soif de voir et revoir les images et rêve de courir entre ces pages. Cette amitié intrigue, une mobilisation se crée, jusqu'au jour où, partagé entre joie et tristesse, Killian promet à son ami qu'il va bientôt pouvoir, enfin, courir à perdre haleine.

Par cette amitié qui ouvre les yeux des adultes autour de lui, Killian accomplit ce que nous voudrions tous faire pour les animaux enfermés dans de trop petites cages.

### >> Jeu de société

#### ANDOR JUNIOR, Iello



La tribu du tigre à dents de sabre choisit un nouveau chef ! Les prétendants devront amasser un maximum de provisions, pratiquer le troc avec succès et rendre hommage

aux dieux ancestraux de la nature afin de se montrer dignes d'un tel honneur. Mais il ne faut surtout pas oublier de s'occuper de Honga ! Le tigre à dents de sabre dévore toutes les provisions de celui qui le néglige. À partir de 8 ans.



## Un artiste à l'honneur

# Bernard Duporge

### Mon personnage principal, c'est le Médoc »

Google le présente parfois comme « poète », lui se définit comme romancier. À 78 ans, le Sainte-Hélénais Bernard Duporge continue de chanter ses racines et de cultiver son jardin. Forcément médocain.

« Je suis né à Lacanau, je m'appelle Duporge et j'habite Sainte-Hélène depuis 55 ans. Difficile de faire plus médocain, non ? » s'exclame avec bonhomie le résident de Sadouillan qui n'aime rien plus que les pins, les chevreuils dans les champs au petit matin et la pêche en silence. Pourtant, Bernard Duporge n'a pas toujours été sédentaire et silencieux. Coiffeur, représentant en fournitures scolaires, puis tenancier du Bar PMU de Lacanau, il est même enregistré à la SACEM comme parolier et s'est frotté aux artistes nationaux. « J'ai chanté en première partie de Magdane et de la Bande à Basile, dirigé la radio libre Médoc Océan, côtoyé Marcel Amont et Jean Ferrat ! ».

Un jour, son « pote » l'écrivain et scénariste Georges Coulonges l'incite à passer de la chanson au roman. « Raconte ce que tu connais le mieux. Mais sois précis, car on ne trompe pas les lecteurs attentifs ». Bernard Duporge hésite : « un livre, c'est quand même autre chose qu'une chanson », puis il se met au travail. Pour écrire son premier opus, « Les pins de la discorde », il se documente, va sur le terrain et convoque le Médoc profond. « J'ai coupé les cheveux à des gars de 14 qui avaient vécu les tranchées ; ils ont alimenté ma mémoire. Je suis si intimement lié à notre presque-île que j'y reviens toujours ».

### Des histoires qui sentent la résine

Secret de famille révélés, histoires d'amour et omniprésence du terroir : 9 ans plus tard, la recette reste fonctionnelle toujours : « Mon premier roman est encore tiré à 3 000 exemplaires. Je n'en vis pas, mais ça me paie les vacances et les restos » assure ce bon vivant, créateur quand il était élu et correspondant du journal Sud Ouest, du 1<sup>er</sup> salon du livre de Sainte-Hélène, et père de la Confrérie de la frottée à l'ail ! « Je m'enrichis des rencontres avec les gens. Quand une lectrice me dit qu'elle me suit dans les petits chemins et qu'elle sent la résine de pins dans mes livres, je suis ravi ».



À presque 80 ans, l'écrivain a du mal à mettre un point final à cette carrière sur le tard. « Vivre avec ses personnages, c'est faire partie d'une famille qu'on ne veut pas abandonner. » Alors entre les sillons de son potager ou assis au bord du trou d'eau où il pêche, Bernard Duporge continue d'inventer 1000 vies médocaines, 1000 péripéties sur ses terres de sable noir et de brouillard : « Mon dernier livre sort bientôt. J'y flirte avec le roman policier. Ça se passe dans un village au bord d'un étang. Une femme meurt sur une route où elle n'aurait pas dû se trouver. Mais le personnage principal, je crois bien que c'est encore le Médoc ».

## Le saviez-vous ?

« À l'époque du roi Louis XIV, les théâtres étaient éclairés aux bougies et on faisait venir de Turquie des chandelles qui coûtaient cher, car elle ne faisaient pas trop de fumée. On n'avait donc pas les moyens de faire brûler deux jeux de chandelles dans la même soirée.

Alors, avant d'accepter une pièce de théâtre, on la faisait réciter pendant qu'une chandelle brûlait. Si la pièce n'était pas terminée au moment où la bougie avait fini de brûler, on disait « le jeu n'en vaut pas la chandelle » et la pièce de théâtre était rejetée.

Cette expression est passée dans la langue française pour dire que quelque chose ne vaut pas la peine, que les inconvénients surpassent les avantages. »

## GÉNÉRATIONS SAINTE-HÉLÈNE

---

Chères Sainte-Hélénoises,  
chers Sainte-Hélénois,

Dès l'annonce du conflit entre la Russie et l'Ukraine, aux portes de l'Europe, les Sainte-Hélénoises et les Sainte-Hélénois ont une nouvelle fois montré leur grande générosité et leur esprit d'entraide.

Les collectes de produits de première nécessité se sont succédées, et l'accueil de familles ukrainiennes s'est structuré au sein des foyers directement liés au conflit, ainsi que via la création d'une association dédiée.

Plusieurs camions chargés de vêtements, de nourriture et de produits d'hygiène ont été acheminés vers l'Ukraine. La municipalité met un terrain communal à disposition pour permettre l'accueil de deux familles, et a également fait le choix d'apporter son soutien financier aux structures humanitaires œuvrant sur le terrain, au plus près des populations concernées.

C'est dans ce contexte géopolitique nous rappelant que la démocratie n'est jamais acquise, qu'elle est fragile et qu'il est de notre responsabilité de la préserver, que les élections présidentielles ont eu lieu.

Nous, élus locaux, avons un vrai rôle à jouer pour renforcer cette démocratie et redonner du crédit aux actions publiques. Le travail que nous menons sur le thème de la proximité nous apparaît indispensable : réunions publiques, sondages, permanences, point d'écoute, autant d'outils nous permettant de valider nos actions étape par étape.

Conscients de la nécessité de représenter l'ensemble des Sainte-Hélénois, nous accueillons toujours avec attention les remarques et retours, quels qu'ils soient et quelle qu'en soit la source. C'est pourquoi nous ne fermons jamais la porte aux débats et à la co-construction, notamment avec le groupe d'opposition.

Ainsi, c'est avec ces méthodes que nous avons bâti et voté à l'unanimité le budget 2022.

Un budget responsable, notamment pour que l'ensemble des bâtiments municipaux, trop longtemps négligés, soient conformes à la réglementation, et pour mener l'ensemble des audits nécessaires à la sécurisation des locaux et des projets.

Un budget maîtrisé, accompagné d'une stratégie financière totalement contrôlée et coconstruite avec un bureau d'études spécialisé dans les finances publiques.

Un budget bienveillant, ne nécessitant à court, moyen et long terme, aucune augmentation de la fiscalité locale.

Enfin, un budget ambitieux, prévoyant les projets du cœur de ville, de la plaine des sports, de l'espace de santé, ou encore l'élaboration du PLU. Tant de projets en cours qui contribueront grandement à améliorer nos services de proximité et notre cadre de vie. Tant de projets que nous nous étions engagés à impulser.

Car c'est bien là le sens de notre action : tenir nos engagements, dans l'écoute, le partage et la bienveillance, pour un Sainte-Hélène dynamique, ancré dans son époque, au service de l'intérêt général et où il fait bon vivre pour tous.

*Les élus du groupe majoritaire  
« Générations Sainte-Hélène »*

## VIVRE ENSEMBLE À SAINTE- HÉLÈNE

---

Chers Sainte-Hélénois  
et Sainte-Hélénoises,

L'association « Vivre ensemble à Sainte-Hélène » poursuit son action de soutien auprès des 4 élus de l'opposition au Conseil Municipal.

L'espace de publication qui nous est réservé dans cette tribune ne nous permet pas de développer notre opinion sur les actions décidées et entreprises par le groupe majoritaire.

Néanmoins, nous souhaitons attirer votre attention sur les très (trop) nombreux projets en cours ou en préparation qui vont engendrer des dépenses excessives ou injustifiées déjà décidées pour certaines d'entre elles lors du vote du budget communal en avril dernier. Dans notre prochaine lettre d'information, nous développerons ces différents sujets avec chiffres à l'appui.

Nous vous engageons à venir consulter nos publications sur notre groupe Facebook « Vivre ensemble à Sainte-Hélène » ainsi que sur notre lettre d'information périodique que nous distribuons dans vos boîtes aux lettres postales.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos réactions et, si vous le souhaitez, nous rejoindre pour mieux défendre nos intérêts communs.

Notre e-mail :  
vivre.ensemble.sainte.helene  
@gmail.com

## HORAIRES DE DÉCHETTERIE

### Castelnau-de-Médoc :

#### De novembre à février :

- Tous les jours de 14h à 17h30
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Dimanche de 9h à 12h

#### De mars à octobre :

- Lundi de 14h à 18h
- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : de 9h à 12h et 14h à 18h
- Dimanche de 9h à 12h

### Le Porge :

#### De septembre à avril :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h
- Samedi de 9h à 12h et 14h30 à 17h30
- Dimanche de 9h à 12h

#### De mai à août :

- Lundi de 14h à 18h,
- Mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Dimanche de 9h à 12h

## HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

### (PLACE DU XI NOVEMBRE)

- Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 15h00 à 17h30
- Le samedi matin de 9h à 12h  
Tél : 05 57 10 37 26

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du mardi au ven. de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Le samedi de 9h à 12h30  
Tél : 05 56 58 58 22

## MÉDIATHÈQUE

### (ESPLANADE DU TEMPS LIBRE)

- Du mardi au vendredi de 14h à 18h
- Le samedi de 9h à 12h30.  
Tél. : 05 56 58 05 56

## HORAIRES

### TRAVAUX BRUYANTS

#### Jours ouvrables :

- 8h30 - 12h30 et 14h30 - 19h30

#### Le samedi :

- 9h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00

#### Dimanche et jours fériés :

- 10h00 - 12h00

## SANTÉ

### Médecins

- Dr DUPERRIEU Julien  
14 route des Landes - 05 57 22 69 71
- Dr DE GENNES Nicolas  
14 route des Landes - 05 57 22 69 71

### Dentiste

- Dr LACRAMPE Gladys  
18 route de l'océan - 05 56 58 53 65

### Diététicienne

- DOUXCHAMPS Magali - 06 79 15 39 08

### Infirmiers

- CHANCOGNE Corinne - 06 15 06 41 29 / VANTAL Amélie - 06 88 88 24 69
- FOUCAUD Noan - 06 64 13 57 99
- PIERRE Yannick - 05 56 58 55 09
- MUSSET Annie / CEBILE Hélène  
05 56 69 87 04
- DUPUY Magali - 06 75 21 89 15
- MSS « MEDOC »  
66 A rue des anciens combattants d'AFN  
05 56 58 73 90

### Kinésithérapeutes

- FERON-BOULIN Jeanne - 06 78 08 31 76
- ZAMBETTI Nadège - 06 60 99 78 82
- Marie HAENSLER/SEROUGNE,  
Anathilde CHIRON - 05 56 58 52 10

### Masseur-Kinésithérapeute

- Marc CHARPENTIER  
Cabinet Paramédical  
50, allée des Chênes  
33480 Sainte Hélène  
Tel : 06 87 98 33 33  
marc.charpentier33@protonmail.com

### Ostéopathe

- LEFEBVRE Juline  
14 route des Landes - 06 31 53 85 90
- SACAZE Maïlys  
18 route de l'océan - 06 38 81 26 42

### Orthophoniste

- SAUGNAC Claire  
2 Place du 8 mai 1945 - 09 73 55 35 98

### Pharmacie

- Pharmacie BELLARD Jean-Christophe  
18 route de l'océan - 05 56 58 58 16

### Podologues

- CHAUSSONNET Damien  
8 route de Brach - 09 83 73 33 36
- FERON Jean-Gilles  
50 allée des chênes  
06 19 30 61 66  
jgferon.podo.33@gmail.com

### Psychomotriciennes

- GILARDIN Lucie  
50 allée des chênes  
07 82 18 43 31
- MILLET Cyrielle  
50 allée des chênes  
06 17 78 09 41

### Hypno-thérapeute

- L'ÊTRE - MARIT Catherine  
06 64 91 82 32

### Vétérinaire

- CLEMENT Céline  
05 56 56 22 06

### Psychologue

- DEDIOS Y MIGUEL Gwendoline :  
10 route de l'océan  
07 68 00 54 50

### Psychologues-Cliniciennes

- MARTIN Céline  
14 route des Landes  
06 64 74 32 30
- MIGNOT Marion  
14 route des landes  
07 80 95 84 70

### Naturopathe - Réflexologue

- MARAILHAC Laetitia :  
Consultations à domicile  
06 70 97 57 69

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

- ROGER Timothée, Alain, Jean-Jacques : 1<sup>er</sup> février
- CERIANI Charlie, Michel, Eric : 1<sup>er</sup> mars
- CIRET SALAÛN Ambre, Margaux, Madeleine : 1<sup>er</sup> mars
- CARRÉ GILAIS Léna : 9 mars
- BUYWID Julia, Brigitte, Sophie : 8 mars
- ESCUDERO Esther, Antoinette : 21 mars
- NIQUET Mayron, Raymond, Didier : 9 avril
- MACKEREEL Pablo : 15 avril

### DÉCÈS

- DAURAT Vincent, Joseph : 1<sup>er</sup> février
- KAROTSCH Alain, Damien : 10 février
- MEYRE Pierrette : 13 février
- LOPEZ CALVO Anna, Maria : 2 avril

# AGENDA



## MAI À JUILLET JUILLET

**Tous les lundis du 2 mai au 4 juillet, de 14h30 à 16h30** : ateliers nutrition santé (à partir de 55 ans) salle du district, entrée gratuite

**JEUDI 7 JUILLET DE 19H À 23H** : marché de producteurs et animation musicale, allée du stade  
**VENDREDI 8 JUILLET À LA TOMBÉE DE LA NUIT** : cinéma de plein air gratuit, stade

**JEUDI 14 JUILLET** : bal des pompiers (à confirmer)

**SAMEDI 23 JUILLET À LA TOMBÉE DE LA NUIT** : cinéma de plein air payant, stade - tarif à confirmer

## MAI

**SAMEDI 28 MAI À 19H** : concert de la Rock School, salle des fêtes - tarif unique à 8 €

## JUIN

**SAMEDI 18 JUIN DE 19H À 21H** : course cycliste, centre-bourg

**SAMEDI 18 JUIN À PARTIR DE 21H** : fête de la musique

**SAMEDI 25 JUIN À 20H** : gala de danse, salle des fêtes - tarif à confirmer

**DIMANCHE 26 JUIN À 14H30** : gala de danse, salle des fêtes - tarif à confirmer

## AOÛT

**SAMEDI 6 AOÛT À LA TOMBÉE DE LA NUIT** : cinéma de plein air gratuit, stade

**SAMEDI 20 AOÛT À LA TOMBÉE DE LA NUIT** : cinéma de plein air payant, stade - tarif à confirmer

## SEPTEMBRE

**JEUDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE DE 19H À 23H** : marché de producteurs et animation musicale, allée du stade

**SAMEDI 3 SEPTEMBRE** : forum des associations

## L'AGENDA DE LA MÉDIATHÈQUE

### LES PETITS ECUREUILS

Lectures, jeux de doigts, comptines

pour les tout-petits 1-3 ans

1<sup>ère</sup> séance à 9h30 et 2<sup>ème</sup> séance à 10h15

**Vendredi 6 mai** Mon doudou

**Vendredi 3 juin** Tous à la plage !

**Vendredi 1<sup>er</sup> juillet** L'amitié (Partir en livre)

### LES PETITS ECUREUILS

#### DU WEEK-END

Lectures, jeux de doigts, comptines

pour les tout-petits 1-4 ans à 10h30

**Samedi 7 mai** Mon doudou

**Samedi 4 juin** Tous à la plage !

**Samedi 2 juillet** L'amitié (Partir en livre)

### LES ECUREUILS

Lectures pour les enfants de 3 à 6 ans

À 10h

**Mercredi 12 janvier** De la galette, des tartes et des couronnes

**Mercredi 11 mai** Mon doudou ou rien

**Mercredi 8 juin** Vivement l'été !

**mercredi 6 juillet** L'amitié (Partir en livre)

### BIBLIOGOÛTER

De 15h à 17h

**Mercredi 11 mai** Nichoir à oiseaux. A

partir de 5 ans

**Mercredi 8 juin** Papillons encrés. A partir de 5 ans

**Mercredi 6 juillet** Panier d'été en raphia. A partir de 6 ans

### LE PRIX DE LA MOUETTE :

#### BD ADO/ADULTE

Le Prix de la Mouette : BD ado/adulte En partenariat avec Biblio.gironde, prix littéraire à destination des ados et des adultes friands de bande dessinée (lecture des 5 BD sélectionnées). Recueil des votes des lecteurs jusqu'au 15 mai. Chaque lecteur participant sera invité à la remise du Prix de la Mouette lors de l'inauguration des

Estivales de la BD, le samedi 23 juillet, à Montalivet, en présence du lauréat.

### APÉROBIBLIO

**Mardi 14 juin de 18h à 19h30** : Rencontre avec Pascal Chapron, Sainte-Hélèneois, ayant voyagé dans une centaine de pays. Reportage photographique sur la vie aquatique du Bassin d'Arcachon «Les Dessous du Bassin» et de l'Océan Indien.

### PRIX DES INCORRUPTIBLES

Clôture et remise du prix littéraire (3-15

ans) Le Prix des Incorruptibles **mercredi 22 juin à 16h.**

Si le temps le permet, un goûter convivial et participatif (chaque famille apporte quelque chose) sera prévu en extérieur sur la terrasse de la Médiathèque.

### OPÉRATION

#### «JE RÉVISE TRANQUILLE»

Pour permettre aux collégiens et lycéens de travailler dans un cadre calme et propice aux révisions du Bac et du Brevet, 4 tables seront à disposition dans la salle d'animation relookée en salle d'étude ainsi qu'un accès WIFI gratuit.

- **A partir du jeudi 23 juin**, les collégiens se préparant au Brevet (j 30/06 et v 1/07) pourront venir réviser tous les après-midis, du mardi au vendredi, de 14h à 18h.

- **Jeudi 9 et vendredi 10 juin, de 14h à 18h et samedi 11 juin de 9h30 à 12h30**, en prévision du Bac de Français (j 16/06) et de l'épreuve de Philosophie (m 15/06), les lycéens pourront également venir réviser à la Médiathèque.

Toutes les animations et activités sont gratuites mais sur inscription-réservation au 05 56 58 05 56 et/ou par mail : [mediatheque@ville-sainte-helene.fr](mailto:mediatheque@ville-sainte-helene.fr)